Comité de coordination régionale de lutte contre le VIH

Compte-rendu du Bureau du COREVIH
31 janvier 2019 – 20h
Salle de réunion du Corevih – 34 rue Tupin – 69 002 LYON

Membres du bureau présents : Dr J.M. Livrozet - Dr P. Chiarello - Dr C. Charre - Mme A. Pabingui-Gondje
Coordination : Mme S. Dompoint
Excusés : Dr L. Cotte (procuration : C. Charre)- Dr F. Brunel (procuration : JM Livrozet) - Mme S .Vanderschilt (procuration : C. Charre) - Mme V. Bourdin (procuration : JM Livrozet) – Pr C. Chidiac (procuration : JM Livrozet)
Membres du Corevih présents au bureau : Mme S. Marin - Mme C. Coudeyras – Mr S. Cambau - Mme Lannuzel Magali

Début de séance 20h15

☞ Approbation du Budget 2018

Le budget 2018 est soumis au vote : **Budget 2018 approuvé** à l'unanimité par les membres présents et les membres ayant procuration

☞ Point Personnel du Corevih

Annonce des arrivées de personnel au COREVIH (cf diaporama)

☞ Budget prévisionnel 2019

Madame Pabingui demande au bureau s'il serait possible de faire plus d'actions de dépistage sur l'année. Il est rappelé qu'une somme s'élevant à 3 500 € est allouée au chargé de Mission de Datiseni pour la semaine flash test migrants (1 fois par an jusqu'à présent). Mme Pabingui souhaiterait que deux actions de ce type puissent être réalisées chaque année : - avec Cegidd : une fois pour les HSH et une fois pour les migrants. (Budget x 2 : 7 000 €).
Pas de décision prise pour l'instant hormis l'accord pour les 3 500€ pour le chargé de mission Datiseni une fois par an.

Concernant le crédit de 5 000 € alloué pour l'impression des plaquettes « prisons » (ALS) : le montant devrait être moins important si le COREVIH Auvergne-Loire payait sa « quotepart « c'est-à-dire le montant des exemplaires distribués sur son territoire. L'estimation est donnée par Madame Bourdin : environ 2 000 € qui viendrait en déduction des 5 000 €.
A noter également que depuis deux ans que le COREVIH Auvergne-Loire n'a pas participé financièrement au cout de l'impression de ces livrets.

Ces deux derniers points seront à nouveau discutés pour décision lors du prochain bureau.

Le Budget Prévisionnel 2019 en l'état (3 500 € - chargé de mission Datiseni – 5 000€ impression livrets prison y compris) est soumis au votre : **Budget prévisionnel 2019 approuvé** à l'unanimité par les membres présents et les membres ayant procuration

☞ Point hébergement Nadis

Après un rendez-vous en juin 2018 avec la DG des HCL, puis avec le contrôle de gestion des HCL en décembre 2018, il a été décidé que les HCL ne nous factureraient plus le cout de l'hébergement des « patients Nadis » qui sont des patients HCL.
Les HCL font une économie sur le système d'information des Cegidd, ceux-ci utilisant Nadis depuis 2018 et plus le logiciel Cupidon.
Nous ne paierons un hébergement que pour les patients des hôpitaux hors HCL de notre territoire.
Pour information : Hébergement Nadis annuel à partir de 2018 : 4 593 € contre 22 968 € les années précédentes.

☞ Lyon et la Vallée du Rhône sans SIDA/Relation avec les élus

Le COREVIH souhaite organiser des actions dans le cadre de « Lyon et la Vallée sans SIDA », un logo a été réalisé par Raphaël Greget, chargé de communication au COREVIH et approuvé par la ville de Lyon.
Un travail est engagé depuis l'année dernière avec les élus. La ville de Lyon a participé financièrement à notre campagne du 1er décembre 2018 réalisée dans le métro.
Dans le cadre de l'adhésion aux villes « fast track » (villes sans sida) il faudra démarcher les élus de la métropole de Lyon et développer des actions locales et l'aide de Gilead sera utile pour avoir un chargé de mission.

☞ Point Groupe Interface National (GIN)

La DGOS et la DGS souhaitent mettre en place un groupe d'interface national des Corevih.
La composition de ce groupe, arrêtée conjointement par la directrice générale de l'offre de soins et le directeur général de la santé est souhaitée comme suit : 8 représentants des COREVIH qui seront désignés par les COREVIH prenant en compte la représentation régionale.
Suite au vote organisé par les COREVIH, il s'avère que la demande du ministère n'est pas honorée : 8 COREVIH différents. La TIC va faire un courrier au Ministère et le bureau va faire un courrier de son côté.

☞ Questions diverses

Cf diaporama.

Fin de séance 23h00